



à la une



À quoi servent les régions et les départements ?

Hier, c'était le deuxième tour des élections régionales et départementales en France. **L'abstention a été très grande** : cela veut dire que de nombreux citoyens ne sont pas allés voter. Ceux et celles qui ont voté ont choisi **les personnes qui vont décider des actions** que la Région et le Département doivent mener. Mais à quoi servent les régions et les départements, au juste ? En fait, certaines choses sont décidées par l'État, c'est-à-dire le président de la République, les ministres et les élus à l'Assemblée nationale et au Sénat, et d'autres par les différentes régions de France. **C'est ce qu'on appelle la décentralisation** (on t'explique ce qu'est la décentralisation dans le sais-tu ?). **En France, il y a 13 régions**. La Bretagne, l'Occitanie et l'Île de France, par exemple, sont des régions. **Dans chacune de ces régions, il y a plusieurs départements**. Le Nord, l'Ardèche ou la Haute-Garonne sont des départements. Il y a 101 départements en tout. Les départements et les régions ont **chacun leur rôle** : on appelle cela des **compétences**. Par exemple, sur le sujet de l'éducation, les **Départements sont chargés des collèges**. Ce sont les élus au conseil départemental qui vont **décider si on agrandit le collège ou si on construit une nouvelle salle de sport**, par exemple. C'est pour cela que, sur la porte des collèges, tu trouves en général le nom du Conseil départemental. **Les régions, elles, sont en charge des lycées**. Pour les écoles primaires, ce sont les **mairies** qui prennent les décisions. Mais les départements et les régions n'ont pas qu'un rôle dans le secteur de l'éducation. **L'un des grands rôles des départements est l'action sociale**. C'est eux qui s'occupent **d'aider les personnes âgées ou en situation de handicap**, en finançant des aides à domicile ou des endroits pour les accueillir. Ce sont également les départements qui vont **protéger les enfants** qui ne sont pas en sécurité dans leur famille, si leurs parents sont violents par exemple. Ils aident aussi **les personnes les plus pauvres** en leur versant de l'argent : c'est le Revenu de solidarité active (RSA). **Les régions, elles, ont d'autres compétences**. En plus des lycées, elles s'occupent **d'aider les entreprises** : c'est ce qu'on appelle le développement économique. Les régions sont aussi **chargées du développement durable** : elles doivent prendre des décisions pour mieux gérer les déchets, lutter contre le changement climatique et la pollution de l'air. Les régions **gèrent aussi les TER** (trains express régionaux) : ce sont les trains qui circulent dans une région et s'arrêtent à plein d'endroits, contrairement aux TGV (trains à grande vitesse) qui ne s'arrêtent que dans les grandes villes. Si tu voyages en TER, regarde bien : en général, il y a le logo de la région imprimé sur les wagons !

La discut'minute



Des décisions dans nos régions !

Arthur : Salut Sarah ! T'as passé un bon week-end ?

Sarah : Ouais ! J'ai eu entraînement de basket samedi. Et dimanche, j'ai accompagné mes parents au bureau de vote avant de partir en promenade dans la forêt.

Arthur : C'est vrai, c'était les élections ! Mais moi, j'ai pas trop compris pourquoi ils ont voté, nos parents. Le Président, il va pas changer, si ? C'est pas l'année prochaine ?

Sarah : Les élections présidentielles, pour élire le nouveau président de la République, ce sera l'année prochaine ! Mais là, les citoyens votaient pour les élections des régions et des départements !

Arthur : Je comprends pas...

Sarah : En fait, le président de la République ne décide pas tout. Pour décider ce qui se passe chez nous, d'autres personnes discutent, débattent et votent : ce sont les élus, c'est-à-dire les personnes qui ont gagné les élections d'hier ! Une fois élus, ils se réunissent pour prendre des décisions dans une très grande salle : le conseil départemental pour le département et le conseil régional pour la région.

Arthur : Ah bon ? Je savais pas ! Je connaissais seulement l'Assemblée nationale et le Sénat. Mais ils votent quoi, dans ces conseils ?

Sarah : Bah, par exemple, les départements peuvent choisir de construire un centre d'accueil pour les personnes en situation de handicap qui ne peuvent plus vivre seules chez elles. Ils peuvent aussi organiser des projets pour nos grands frères et sœurs qui sont au collège.

Arthur : Comme quoi ?

Sarah : Par exemple, ma sœur qui est en cinquième, pendant toute l'année scolaire, elle a préparé un spectacle avec des comédiens qui venaient toutes les semaines dans sa classe. C'est le département qui a organisé et financé ça.

Arthur : Je vois ! En fait, comme ils connaissent bien l'endroit où ils habitent, les élus des départements et des régions peuvent prendre des décisions importantes pour le territoire.

Sarah : C'est exactement ça ! Par exemple, la région Bretagne, peut décider d'aider les pêcheurs et de lutter contre la pollution des plages. En région Île de France, les élus peuvent prendre des décisions pour améliorer les transports et créer plus d'espaces verts.

Arthur : J'ai tout compris ! C'est chacun son rôle ! Comme nous quand on fait un travail de groupe, en fait !



Une nouvelle année sans chasse à la baleine en Islande

En 2019 et 2020, aucune baleine n'a été tuée par les pêcheurs d'Islande, un pays situé tout au nord de l'Europe. Pourtant, la chasse n'est pas officiellement interdite : elle est simplement limitée, les pêcheurs ayant encore le droit d'attraper un certain nombre de baleines par an. Mais

selon une association, le Fond international pour la protection des animaux, les pêcheurs n'iront pas chasser la baleine cette année non plus. Les raisons ? De moins en moins d'Islandais mangent de la viande de baleine, car ils trouvent que la méthode de pêche, avec un harpon, est violente. Ils sont aussi conscients que les baleines protègent l'environnement en aspirant du CO2. Ce qui est très important pour la planète ! Résultat, les pêcheurs ne veulent plus les chasser. Les associations, qui attendent une interdiction officielle, sont contentes de cette troisième année sans pêche à la baleine !



Un jour férié pour célébrer la fin de l'esclavage

Joe Biden, le président des États-Unis, a créé un nouveau jour férié. Désormais, le 17 juin célébrera la libération des esclaves aux États-Unis. En juin 1865, les derniers esclaves ont été libérés avant que l'esclavage soit officiellement aboli en décembre de la même année. L'esclavage a duré 250 ans dans ce pays. Des personnes étaient

kidnappées en Afrique pour venir travailler chez des Américains, particulièrement dans l'agriculture. Elles n'étaient pas libres et étaient obligées de travailler sans être payées : c'est ce qu'on appelle l'esclavage. Aujourd'hui, même si tout le monde a les mêmes droits (peu importe sa couleur de peau et sa religion) aux États-Unis, les personnes noires subissent encore de nombreuses discriminations. En déclarant ce jour férié, Joe Biden souhaite montrer qu'il les soutient et qu'il reconnaît les immenses souffrances vécues par leurs ancêtres.

Le sais-tu ?



Sais-tu ce qu'est la décentralisation ?

Les villes, les départements et les régions (on dit aussi « collectivités territoriales »), ont des compétences : cela veut dire **qu'elles peuvent décider toutes seules certaines choses qui concernent leur région**. Toutes les décisions ne sont donc pas prises par l'État depuis Paris pour toute la France : c'est ce qu'on appelle la **décentralisation**. **Certaines compétences sont obligatoires** : par exemple, les départements sont obligés d'entretenir les collèges ou de s'occuper des enfants en danger. Pour qu'ils puissent le faire, l'État les aide en leur donnant de l'argent. Mais **l'État a gardé plusieurs compétences** : par exemple, c'est lui qui décide de donner la nationalité française à une personne étrangère. Un département ou une région ne peut pas le faire.

Le mot de la semaine

Compétence : c'est ce qui indique ce que doivent faire les régions et les départements pour les citoyens.

Le débat

On parle les régions et des départements

Et toi, si tu étais élu au conseil départemental ou régional, que proposerais-tu pour améliorer le quotidien des enfants ?

Un programme
leo lagrange
FÉDÉRATION

ASSOCIATION LOI 1901
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Retrouve-nous sur lespetitscitoyen.com
pour de nouvelles aventures!

Copyright © 2020 Les petits citoyens - Tous droits réservés